

FÊTES-VOUS PLAISIR !



Economie

Sur 1 000 euros d'impôts, 563 euros vont à la protection sociale

Mais où passent nos impôts ? Dans une note, le spécialiste des finances publiques François Ecalle explique à quoi ont servi 1 000 euros de prélèvements obligatoires l'an dernier.

Par Philippine Robert

Publié le 27/12/2023 à 12h40

Une part de plus en plus importante des prélèvements obligatoires sert à financer les retraites et la santé. © SERGE TENANI / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Temps de lecture : 3 min

🔖 Ajouter à mes favoris

📰 Google News

💬 Commenter

➦ Partager

Mais où passent **nos impôts** ? Question récurrente... Et qui sera encore plus centrale en 2024, année où le gouvernement est censé **tailler dans les dépenses** s'il veut atteindre son objectif : repasser sous les 3 % de déficit d'ici à la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron. Pour y répondre, il est possible de se plonger dans une note intitulée « À quoi l'argent a servi en 2022 » publiée la semaine dernière par **l'expert en finances publiques François Ecalle** sur son site **Fipeco**.

Grâce aux données publiées par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), cet ancien magistrat de la **Cour des comptes** a calculé à quoi ont servi l'an dernier 1 000 euros de prélèvements obligatoires.

Résultat : la protection sociale est le poste de dépenses le plus important : 563 euros sur 1 000 euros d'impôts. Sur ces 563 euros, les dépenses pour **les retraites** et la santé représentent presque l'intégralité (247 euros pour les retraites et 209 euros pour les dépenses de santé et d'invalidité, dont 64 euros pour les services hospitaliers, 54 euros pour les indemnités comme **les arrêts maladie** ou 54 euros pour les services de santé ambulatoires).

À lire aussi : **P** Dette publique et lucidité collective : pour de nouvelles règles du jeu

« En France, nous choisissons de dépenser beaucoup pour les personnes âgées, à qui sont destinées les dépenses de retraite, et une part importante de celles de santé, et moins pour les actifs ou les jeunes et moins pour les jeunes, analyse François Ecalle. Cela est bien entendu dû à l'évolution de notre pyramide démographique, mais nous ne déployons pas beaucoup d'efforts pour contrer cette tendance. »

90 euros pour l'enseignement

Autre poste de dépenses important, celui consacré au « soutien des activités économiques » (116 euros). Derrière ce terme un peu fourre-tout se cachent des aides et subventions aux entreprises et aux ménages très diverses (aides à l'emploi, à l'agriculture, aux énergies renouvelables, etc.). Mais aussi des dépenses liées aux transports, comme les subventions à la SNCF et à la RATP ou la construction et l'entretien des routes. Arrive ensuite l'enseignement, qui représente 90 euros sur 1 000 euros d'impôts, dont 38 euros pour les collèges et les lycées, 24 euros pour l'élémentaire et le primaire, et 11 euros pour le supérieur.

Suivent les services généraux (qui englobent notamment la présidence, le Parlement, les services du Premier ministre, la gestion des ressources humaines, les fonctions de représentation, mais aussi les aides économiques extérieures), qui représentent 67 euros sur 1 000 euros d'impôts. Enfin arrivent les intérêts de la dette publique (34 euros), la défense (31 euros), la sécurité intérieure et la justice (30 euros, dont 16 euros pour les services de police, 5 euros pour la protection civile, 4 euros pour les tribunaux et 3 euros pour l'administration pénitentiaire), les loisirs, les sports et la culture (25 euros), les aides à la pierre et les équipements collectifs (21 euros), la protection de l'environnement et la recherche fondamentale (5 euros).

Autre donnée intéressante qui ressort de cette note : depuis 1995, la structure de nos dépenses publiques s'est modifiée. Nous consacrons désormais plus d'argent aux retraites, à la santé, au soutien aux activités économiques (hors transports), aux loisirs, au sport et à la culture, à la lutte contre l'exclusion et à la protection de l'environnement. En revanche, nous dépensons moins pour la défense, la recherche fondamentale, les transports, les services généraux, la politique familiale ou l'enseignement. Et par rapport à nos voisins ? Il faudra attendre le début de l'année et la livraison des données d'Eurostat pour répondre à cette question.